

Compte-rendu de la réunion de la **Commission environnement et transition écologique** tenue le 4 octobre 2022 à 9 h, au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville.

Sont présents : Mme Nicole Ruel, conseillère déléguée
M. Francis Allaire, conseiller délégué

Sont également présents : Mme Annie Lévesque, directrice
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire
M. Éric Lépine, responsable de l'environnement
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire

Est absente : Mme Emmanuelle Jobidon, conseillère en transition écologique
Direction générale

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les conseillers délégués de la Commission déclarent la réunion ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté, avec le report des points 7 et 8 à une prochaine rencontre.

3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION TENUE LE 7 SEPTEMBRE 2022

4. TABLEAU DE SUIVIS DES DOSSIERS

5. PROBLÉMATIQUE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DANS LE QUARTIER CHAMBÉRY

Malgré notre campagne de sensibilisation 2022 sur l'économie de l'eau potable, Monsieur Éric Lépine explique qu'il y a une problématique de distribution de l'eau dans certains secteurs de la municipalité, particulièrement dans les quartiers Chambéry et de Fontainebleau.

Suite à des relevés de la pression d'eau dans l'aqueduc (PSI), il a été constaté que celle-ci passe nettement en-dessous des 60 PSI exigés pour un rendement adéquat, entre minuit et 6 h du matin; cela fait en sorte que la pression est trop faible pour acheminer l'eau potable aux étages supérieurs des immeubles de plus de trois étages. Cette problématique est principalement attribuable à l'arrosage excessif des pelouses en dehors des heures permises. Des mesures devront être mises en place pour régulariser cette situation et conscientiser davantage la population à cette problématique.

6. BILAN 2022 DE LA BRIGADE VERTE

La Brigade verte estivale 2022, composée d'un coordonnateur (gestion bureautique et des intervenants) et de trois intervenants (sur le terrain), a sillonné les rues de la Ville pour faire la promotion des bonnes pratiques environnementales, effectuer des activités de sensibilisation et faire certaines interventions auprès des citoyens au niveau de : l'économie de l'eau potable, la gestion des matières résiduelles, la foresterie urbaine, la protection des milieux naturels et des nuisances par rapport aux herbes hautes.

Pour les prochaines années, il serait nettement profitable que la Brigade verte puisse couvrir encore plus de territoire et qu'elle soit plus présente sur le terrain durant son mandat estival. Pour ce faire, il faudrait envisager l'embauche de trois membres additionnels, afin que trois équipes de deux personnes arborent les rues de la Ville, et ce, aussi bien de jour que de nuit.

7. PROCHAINE RENCONTRE DE LA COMMISSION

Le mardi 1^{er} novembre 2022 à 9 h.

8. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

Il est unanimement résolu de lever la rencontre à 10 h 28.

La conseillère déléguée,

Le conseiller délégué,

(S) SIGNATURE
NICOLE RUEL

(S) SIGNATURE
FRANCIS ALLAIRE